

Parce que les grands enjeux des projets innovants ne sont plus techniques mais relationnels, nous apportons de l'ingénierie à la concertation



PROJET DE PARC ÉOLIEN BLANCS MONTS

Bilan de la concertation réalisée sur les communes d'Aumâtre et de Frettecuisse

Juillet 2019

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| PRESENTATION GENERALE..... | 2 |
| LE PROJET..... | 2 |
| <i>Caractéristiques.....</i> | <i>2</i> |
| <i>Bénéfices locaux.....</i> | <i>2</i> |
| LE DEVELOPPEUR..... | 2 |
| LA CONCERTATION MISE EN PLACE..... | 3 |
| UNE DEMARCHE VOLONTAIRE ET OUVERTE A TOUS LES PUBLICS..... | 3 |
| CHIFFRES CLES..... | 3 |
| LA RENCONTRE ET LE TRAVAIL AVEC LES ELUS ET L'ADMINISTRATION (2014-2019)..... | 4 |
| LES ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC LES ACTEURS LOCAUX (2018)..... | 4 |
| LE DISPOSITIF OUVERT A TOUS LES HABITANTS (AVRIL-JUILLET 2019)..... | 4 |
| LES OUTILS D'INFORMATION ET DE PRESENTATION DU PROJET..... | 5 |
| LA PLAQUETTE D'INFORMATION..... | 5 |
| LE SITE INTERNET..... | 5 |
| LE DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET..... | 6 |
| LES ESPACES DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION..... | 7 |
| LES RENCONTRES PUBLIQUES AVEC LES HABITANTS D'AUMATRE ET DE FRETTECUISSÉ..... | 7 |
| BILAN DE LA PARTICIPATION PENDANT LA PERIODE DE CONCERTATION..... | 8 |
| LA FREQUENTATION NUMERIQUE..... | 8 |
| LA PARTICIPATION PHYSIQUE..... | 8 |
| PRISE EN COMPTE DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS..... | 10 |

Présentation générale

Le projet

Caractéristiques

Le projet de parc éolien Blancs Monts se situe dans le département de la Somme, plus précisément dans les communes d'Aumâtre et de Frettecuisse.

Il prévoit l'installation de **6 éoliennes** sur une zone administrative contenue dans la Communauté de communes Somme Sud-Ouest (CCSSO).

La zone prévue pour l'implantation du projet respecte l'ensemble des critères exigés pour le développement d'un projet éolien et est **identifiée par l'ancien Schéma Régional Éolien (SRE) comme une zone favorable sous condition au développement de cette source d'énergie.**

La puissance unitaire des éoliennes est d'environ 4,8 MW :

- Quatre éoliennes auront une hauteur en bout de pale de 180m.
- Une éolienne aura une hauteur en bout de pale de 162m.
- Une éolienne aura une hauteur en bout de pale de 169m.

Le parc de 28,8 Mégawatts produira environ 70 000 MWh/an équivalents à la consommation électrique annuelle de 13 600 foyers. Il évitera l'émission de 20 900 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère par an.

Bénéfices locaux

Le parc éolien Blancs Monts apportera 300 000 euros par an de recettes fiscales à l'intercommunalité et aux communes concernées par son implantation.

Ainsi, les communes d'Aumâtre et de Frettecuisse recevront dans l'ensemble 90 000 euros par an de retombées fiscales conformément aux dispositions prévues par la Communauté de communes Somme Sud-Ouest.

Le développeur

Fondée en 1999 au Danemark, **la société Global Wind Power (GWP) naît en France en avril 2009 pour accompagner le développement de parcs publics** (à la demande des collectivités), de projets mixtes (Sociétés d'Economie Mixte), de projets à financement privés avec participation des citoyens et de projets strictement privés.

Sur le territoire national, **160 MW éoliens ont été développés dont le premier projet éolien public de France sur la commune de Montdidier (80)**, et plus de 400 MW sont en cours de développement.

L'équipe de Global Wind Power France compte aujourd'hui 19 personnes regroupées au siège de Puteaux. Elle est principalement composée d'ingénieurs et techniciens chargés du développement de projets.

La concertation mise en place

Une démarche volontaire et ouverte à tous les publics

Si la définition de la zone d'études naît de la prise en compte des contraintes imposées dans le cadre du développement d'un parc éolien, le projet Blancs Monts a toutefois fait l'objet d'une démarche de dialogue et d'échanges avec les élus locaux, les propriétaires exploitants, les administrations et les populations locales avant sa concrétisation.

Global Wind Power a fait le choix, bien avant l'enquête publique, d'organiser une concertation volontaire en plus de la concertation officielle exigée. Des rencontres et des réunions ont ainsi été organisées, au début des démarches de développement, pour associer les acteurs politiques, les agriculteurs et les services de l'État à la réflexion sur le projet.

Par la suite, une démarche de concertation à destination d'une partie de riverains du parc a été lancée pour faire le diagnostic des attentes locales en matière d'information et de participation. Grâce à cette série d'entretiens réalisés pour identifier les outils qui permettraient aux populations locales de s'informer et d'exprimer leur point de vue sur le projet, un dispositif de concertation a émergé et s'est articulé autour :

- De réunions de présentation du projet et de ses avancées ;
- De campagnes d'information à destination de la population ;
- D'entretiens réguliers avec certains acteurs du territoire ;
- De permanences publiques permettant à chaque participant de découvrir le projet, de suivre l'avancée des études de faisabilité et de formuler des interrogations sur le parc éolien.

Pensé en 2014, ce projet est ainsi l'aboutissement de plusieurs années de travail de développement et d'échanges avec son territoire d'implantation afin d'ajuster le parc aux sensibilités locales.

Chiffres clés

- **30** Rencontres avec les élus locaux
- **2** Rdv organisés avec l'administration territoriale
- **12** Entretiens réalisés avec différents acteurs du territoire d'accueil du projet
- **500** Plaquettes d'information imprimées et distribuées dans les boites aux lettres des communes concernées
- **10** Dossiers de présentation du projet imprimés et mis à la disposition du public dans différents lieux
- **3** Rencontres publiques avec la population locale (Aumâtre)
- **1** Réunion publique d'information (Frettecuisse)
- **70** participants environ sur les espaces mis à disposition

La rencontre et le travail avec les élus et l'administration (2014-2019)

Pendant la période de pre-faisabilité, le dialogue s'est organisé avec les autorités locales :

- **Des réunions avec l'équipe municipale de la commune d'Aumâtre ont été organisées entre juillet 2014 et avril 2015** pour présenter le potentiel éolien de la commune et les premières réflexions sur le projet.

La délibération favorable de la commune d'Aumâtre (juin 2015) marque l'ouverture de la concertation à d'autres publics :

- **Les propriétaires fonciers et exploitants** situés sur la zone d'étude **sont rencontrés au cours de l'année 2016**.
- **Les échanges avec les services de l'État sont organisés pendant cette période** et pour réaliser un projet plus cohérent avec les attentes du territoire, la commune voisine de Frettecuisse est contactée pour étudier une implantation possible du projet.
- **En avril 2017, le Conseil municipal de la commune de Frettecuisse délibère en faveur de la poursuite du développement du parc éolien sur sa commune** et dans la même année, les propriétaires fonciers de cette collectivité sont à leur tour rencontrés.

Les entretiens individuels avec les acteurs locaux (2018)

Au deuxième semestre 2018, Courant Porteur est sollicité par la société Global Wind Power pour approfondir le dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire :

- **Des rencontres individuelles sont réalisées pour comprendre la perception des acteurs locaux** vis-à-vis du développement du projet éolien mais aussi pour **recueillir leurs attentes en matière de concertation** avec le public.
- **Les Maires des communes d'accueil sont également sollicités pour réfléchir au dispositif de concertation** qui pourrait être mis en place sur leur territoire.

Les échanges avec ces acteurs ont fait émerger trois propositions pour l'organisation de la concertation locale :

- **Inform**er tous les habitants des communes d'accueil ;
- **Permettre** l'expression des points de vue ;
- **Consulter** individuellement les habitants de la commune de Frettecuisse.

Le dispositif ouvert à tous les habitants (avril-juillet 2019)

Si la mise en place d'un dispositif d'information et d'expression destiné aux populations locales des communes concernées par l'implantation du projet (Aumâtre et Frettecuisse) était une démarche souhaitée par tous les acteurs rencontrés, la consultation individuelle des citoyens était une demande formulée uniquement par et pour la commune de Frettecuisse.

L'équivalence de traitement de tous les citoyens étant un principe constitutif de toute démarche de concertation et le contexte de Grand Débat National et de mobilisation hebdomadaire des Gilets Jaunes rendant difficile la mise en place d'une consultation à domicile de chaque habitant du territoire,

il a été préconisé d'ouvrir une concertation qui garantisse l'accès à l'information de chaque habitant et permette collectivement la participation et l'expression de tous. Ainsi, le dispositif s'est attelé à :

- Assurer une diffusion individualisée des outils d'information sur le projet ;
- Ouvrir des espaces d'expression des points de vue sur le parc éolien et de rencontre entre les citoyens et le porteur du projet.

Pour ce faire, un site Internet sur le projet a été créé et mis en ligne ; des plaquettes informant sur les caractéristiques et les principaux enjeux du parc ont été distribuées dans chaque foyer d'Aumâtre et de Frettecuisse. Enfin, les Mairies sont devenues les lieux publics d'expression des habitants et de rencontres avec le porteur du projet.

Les outils d'information et de présentation du projet

La plaquette d'information

Une plaquette d'information recto-verso a été élaborée dans l'objectif de fournir aux habitants des communes d'implantation les principales informations sur le projet : caractéristiques du parc, historique et calendrier de développement, rendez-vous de la concertation, coordonnées et description du développeur, etc.

Ce support, distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de chaque commune d'accueil du parc, était également disponible en libre téléchargement sur le site Internet du projet.



Le site Internet

Un site Internet du projet a été mis en ligne à l'adresse www.parc-eolien-blancsmonts.info fin mars 2019.



Une page « Accueil » avait pour vocation de renseigner les visiteurs sur la démarche mise en place et les modalités de la participation.

La page « Le projet en bref » détaillait l'historique de développement, les caractéristiques du projet, ses impacts, enjeux et bénéfices, les études réalisées pour déterminer son implantation finale et les futures étapes du projet.



Bilan de la concertation Projet de parc éolien Blancs Monts



Les informations sur la société qui porte le projet, étaient accessibles depuis la page « *Global Wind Power* ».



La page « *L'énergie éolienne* » offrait la possibilité aux visiteurs de trouver davantage d'information sur l'éolien.

Le dossier de présentation du projet

Dans l'objectif d'apporter aux habitants l'information la plus complète sur le stade d'avancée du projet, un dossier de présentation du parc éolien en cours a été élaboré. Il détaillait les études réalisées, les caractéristiques du projet, ses bénéfices et les choix faits pour son implantation définitive.

Des photomontages illustraient ainsi les différentes possibilités d'implantation et la prise en compte des principaux enjeux.

Ce dossier, disponible en support papier et numérique, pouvait être téléchargé depuis toutes les pages du site Internet du projet. En effet, le document avait été conçu pour permettre, quelle que soit la connexion Internet, un téléchargement facile et rapide.

Les espaces de participation et d'expression

Les rencontres publiques avec les habitants d'Aumâtre et de Frettecuisse



3 rencontres publiques, sous la forme de permanences et 1 réunion publique ont été organisées afin de présenter à la population locale le projet de parc éolien en développement.

Dans l'objectif d'apporter aux habitants des communes d'accueil toute l'information nécessaire à la compréhension du projet, des dossiers de présentation étaient mis à la disposition des visiteurs.

C'est à travers la diffusion de la plaquette d'information dans les boîtes aux lettres de tous les habitants des communes

d'implantation que les populations locales ont été invitées à participer aux rencontres organisées.

Ces rendez-vous étaient l'occasion pour la population locale de s'informer sur le projet et d'exprimer son avis, ses craintes, ses questions, ses remarques...vis-à-vis de ce dernier.

Il est à noter que les permanences étaient ouvertes à tous les publics et notamment aux habitants des communes environnantes.

Les permanences publiques et la réunion se sont déroulées :

Dans une salle mise à la disposition de la population par la Mairie d'Aumâtre le :

- Vendredi 12 avril de 15h00 à 19h00
- Samedi 13 avril de 10h00 à 12h00
- Mercredi 17 avril de 15h00 à 19h00

Au sein de la Mairie de Frettecuisse le :

- Mercredi 26 juin de 18H00 à 21H30



Bilan de la participation pendant la période de concertation

La fréquentation numérique

Bien que faible dans l'ensemble, la fréquentation du site Internet s'est toutefois caractérisée par un fort intérêt des internautes pour le projet et ses caractéristiques. En effet, la page « *Le projet en bref* », enregistrait environ 40 visites pendant la période de la concertation d'une durée allant de 5 à 8 minutes par visite.

La page qui fournissait les informations sur le porteur du projet a également rencontré une forte fréquentation des internautes curieux de connaître la société Global Wind Power. Cette page était ainsi la deuxième page la plus visitée pendant la concertation avec en moyenne 3 minutes par visite.

En revanche, la page qui apportait des informations sur l'énergie éolienne en général n'a pas suscité l'intérêt des visiteurs. Elle a fait l'objet de 7 visites entre le 8 avril et le 15 juillet d'une durée moyenne de moins d'une minute.

Concernant les documents mis à la disposition du public (dossier de présentation du projet, plaquette d'information, etc.), 25 téléchargements ont été constatés depuis la mise en ligne du site Internet du projet.

Ce constat laisse supposer que tous les visiteurs du site Internet n'avaient pas le même intérêt pour les informations fournies sur les caractéristiques du projet. Les informations succinctes sur le parc éolien diffusées à travers la plaquette d'information semblent avoir satisfait les participants qui n'ont pas jugé utile de saisir les documents qui abordaient de manière détaillée le développement du projet.

La participation physique

Lors des permanences publiques mais aussi en dehors de ces espaces, les habitants des communes concernées par le projet, ainsi que leurs élus, avaient la possibilité d'échanger avec l'équipe projet. En effet, Global Wind Power est resté ouvert aux échanges et contributions (par courriel et téléphone) des habitants en dehors des temps prévus par la concertation. L'équipe projet était ainsi disponible pendant les rencontres prévues par le dispositif mais aussi à d'autres moments pour des échanges individuels.

Toutefois, et en dépit des dispositions de l'équipe projet, de la campagne d'information menée et de la journée en week-end choisie pour la tenue d'une des permanences publiques, la participation des habitants de la commune d'Aumâtre fut très faible : quatre personnes se sont rendues aux rencontres publiques plus quelques élus de la commune dont le Maire.

En revanche, 25 personnes environ sur une commune qui abrite en moyenne 70 habitants ont participé à la réunion publique organisée le 26 juin sur la commune de Frettecuisse. Cette rencontre faisait suite aux demandes formulées par le porteur du projet à la municipalité pour prolonger la concertation avec les habitants de Frettecuisse.

Si certains participants s'étonnent de découvrir seulement maintenant le projet, les rencontres se sont cependant bien déroulées permettant à l'équipe projet et aux habitants d'échanger autour de thématiques liées :

- A la fiscalité et aux bénéfices du projet pour la commune en particulier et le territoire en général ;

- A la distance des éoliennes aux habitations et principalement par rapport aux risques de perturbation de la réception de la télévision et d'Internet ;
- Aux différences territoriales en matière de développement éolien et notamment à l'importante présence de parcs dans les Hauts-de-France par rapport à d'autres régions comme la Bretagne ou la Bourgogne ;
- Au rôle que cette source d'énergie joue sur l'écologie eu égard à l'impact paysager des éoliennes.

Selon le développeur, les enjeux et les contraintes du projet ont bien été compris même si des demandes de changement concernant notamment l'installation d'une machine ont été formulées à plusieurs reprises.

En effet, les préoccupations à Frettecuisse ont surtout porté sur l'emplacement d'une éolienne située à 565 mètres de la première habitation. Face à cette inquiétude, Global Wind Power a fait part de l'impossibilité actuelle de supprimer l'éolienne pour des raisons de cohérence paysagère et à cause des mécanismes d'appels d'offre de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) auxquels sont maintenant soumis les parcs éoliens.

Les échanges ont également permis d'aborder la question de la fiscalité et des bénéfices du projet de manière concrète. Le porteur du projet a ainsi rappelé les montants dont bénéficierait la Communauté de communes et les communes d'accueil ainsi que les règles de répartition de l'IFER et celles mises en place par la CCSSO.

Par ailleurs, il convient de noter que la nomination d'une personne référente pendant la réunion publique organisée à Frettecuisse a donné aux habitants un gage de crédibilité en la démarche de concertation. Celle-ci était en effet garantie par une personne choisie par leurs soins et se trouvant parmi les participants.

Cela a en outre permis l'expression de craintes et la formulation de questions et de demandes comme la réalisation d'autres photomontages. La personne référente a ainsi recensé différents lieux depuis lesquels les riverains souhaitaient les nouvelles prises de vue.

Prise en compte de la participation des habitants

Les échanges ayant été de manière générale constructifs, des mesures d'accompagnement et compensatoires ont ainsi été réfléchies avec les participants pendant les rencontres publiques :

- La contribution à l'installation de la fibre optique et d'Internet ;
- Des mesures paysagères pour la commune ;
- L'enfouissement des lignes électriques (plébiscité par les participants).

Ces propositions seront reprises par Global Wind Power dans l'étude paysagère du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

Des démarches concrètes ont par ailleurs été mises en place pour répondre aux demandes formulées par les habitants pendant la concertation.

Ainsi, les personnes ayant manifesté des craintes vis-à-vis du projet et par conséquent demandé la réalisation de photomontages depuis leur domicile ont engagé une discussion avec le porteur du projet à la fois pour mieux expliquer leurs préoccupations mais aussi pour organiser les visites à domicile permettant la réalisation des prises de vue. Ces dernières ont été effectuées y compris à l'aide d'un drone en juin et juillet 2019, soit peu de temps après les premières rencontres avec les habitants, dans l'objectif d'illustrer les mesures qui seront mises en place chez les riverains qui estiment que les enjeux paysagers sont importants.

Des mesures d'implantation de haies ont par ailleurs été proposées aux personnes (2) qui avaient une visibilité sur une partie des éoliennes et qui souhaitaient la masquer. Les discussions avec ces habitants sont en cours pour mieux cadrer ce qu'il convient d'envisager.

Enfin, si l'éolienne considérée trop proche de la première habitation reste une préoccupation pour certains, Global Wind Power assure qu'il est prévu qu'elle soit plus basse que les autres, à savoir 169m au lieu de 180m.

Au regard des retours du porteur du projet, des échanges constructifs qui ont eu lieu et de la faible mobilisation contre le projet alors qu'une forte campagne d'information a été mise en place, la démarche de dialogue organisée par Global Wind Power pendant le développement du parc éolien Blancs Monts a permis aux acteurs locaux et aux populations de s'informer sur le projet, de formuler un avis ou une question et de faire part de leurs craintes et demandes concrètes avant la concertation officielle prévue par la réglementation.